

## **Déclaration liminaire des représentants de Solidaires Finances Publiques aux CAPL d'été 2017.**

Auxerre, le 26/06/2017

Pendant un an, nous avons été bercés au rythme des élections ( primaires, présidentielles, législatives) et nous prenons acte du scrutin présidentiel, du peu d'intérêt que les français ont porté au scrutin législatif (57,4% d'abstention) et de la recomposition du paysage politique.

Aujourd'hui, notre ministère a été rebaptisé Ministère de l'action et des Comptes Publics.

Nous prenons note de ce nouveau changement en espérant que nous serons épargnés par de futures suppressions d'emplois.

La DGFIP a perdu 35 000 emplois depuis 2002 et subit des coupes budgétaires drastiques qui obèrent son fonctionnement tout en faisant face à une charge de travail en constante augmentation. Parallèlement, les restructurations s'enchaînent et riment avec déstructuration : aucun agent de quelque grade qu'il soit, ni aucune mission n'y échappe.

Par contre, la DGFIP poursuit sa stratégie, compensatoire, de service public virtuel. Elle supprime ou réduit les accueils physiques au mépris des besoins réels de la population en termes de contacts « humains ».

Solidaires Finances Publiques exige donc des moyens et une reconnaissance pour travailler dans de bonnes conditions, tant pour les agents que pour les contribuables et donc :

- stopper les suppressions d'emplois,
- établir un plan pluriannuel de recrutement,
- recruter les listes complémentaires des concours ouverts,
- décider un moratoire sur les restructurations et engager une réflexion sur l'accès au service public, son implantation et sa couverture territoriale,
- la reconnaissance et les droits des agents doivent enfin être les véritables priorités. Il en va ainsi des règles de gestion : nous nous opposerons à toute tentative de déréglementation et de régression en la matière,

Comme chaque année, nous nous retrouvons en CAPL pour examiner principalement l'affectation des agents de notre département avant les traditionnels départs en vacances.

Au passage, nous avons pris note de la réactivité de la direction et de l'information parue sur Ulysse 89 sur la canicule et les fortes chaleurs le 20 juin 2017.

Cependant, nous regrettons les difficultés sur la mise en œuvre des mesures pratiques dans un certain nombre de services.

Par une autre nouvelle opération de communication ( cf ULYSSE), la DG se félicite du recrutement de 1569 agents stagiaires de catégorie C.

« Une volumétrie de recrutement à un niveau sans précédent depuis la création de la DGFIP ( + 60 % par rapport à juin 2016 »

Bel effet d'affichage et joli coup en matière de communication, lorsque l'on sait que faute d'un recrutement suffisant en juin 2016, il a fallu recourir à 2 tranches supplémentaires (mouvements complémentaire en octobre et décembre 2016) qui engendrent des enjambements inacceptables au niveau des mutations de ceux-ci (une

personne moins bien classée au concours obtenant un vœu qu'un agent mieux classé n'a pas obtenu). ...Belle injustice...

Certes la DGFIP aura recruté 1569 agents stagiaires et la DDFIP 89 aura la « chance » de recevoir 9 premières affectations sur les RAN de SENS et d' AUXERRE au 31/07/2017.

Mais si on prend les chiffres nationaux, malgré l'apport des premières affectations, ce sont encore plus de 190 postes vacants dans les directions spécialisées, encore près de 300 postes vacants en Région Ile de France et plus de 1000 postes vacants en province.

Le compte n'y est pas.

Aujourd'hui, les agents stagiaires arrivent dans les services avec un minimum de formation et sur des postes de titulaires vacants.

Ceci entraîne des difficultés dans l'accomplissement de leurs missions (fiscalité de plus en plus complexe, polyvalence accrue...).

Pour Solidaires Finances Publiques, les agents nouvellement recrutés doivent être affectés en renfort et bénéficier de l'aide d'un véritable tuteur, formé, reconnu et disponible tout au long du stage probatoire. De plus, il faut que des points d'étapes deviennent systématiques afin que l'agent soit réellement accompagné dans l'appréhension de son métier.

Nous exigeons également une amélioration des formations initiales avec notamment un allongement de la durée de la scolarité car en 6 semaines, il n'est pas possible de former un agent de catégorie C...

Concernant l'affectation dans notre département, nous déplorons le découpage du département en 2 et la fusion des RAN.

Selon Solidaires Finances Publiques, la fusion des RAN représente une réduction des droits et des garanties en terme de mobilité géographique.

L'incidence est immédiate pour les agents qui solliciteront ces RAN fusionnées ainsi que pour les agents déjà ALD ou lorsqu'ils seront impactés par une future suppression d'emploi.

Tout cela retrace le chemin vers une remise en cause des droits acquis, une nouvelle déréglementation et une généralisation des affectations ALD département ou direction pour les premières affectations avec en ligne de mire un retour à la ex-méthode CP et une affectation département.

Les suppressions d'emplois et le remplacement partiel des départs en retraite génèrent des difficultés professionnelles et humaines au quotidien dans les services.

Au-delà des suppressions d'emplois, l'écart constaté entre les emplois implantés et les emplois réels, notamment dans les catégories C et B, conduit à des déficits significatifs dans tous les départements, et surtout impacte fortement les possibilités de mutation des agents. Il n'est pas admissible que les agents fassent les frais de la politique calamiteuse de la direction générale en matière de recrutement.

Solidaires Finances Publiques revendique pour tous les agents l'affectation nationale la plus fine possible sur des postes fixes. Ainsi, l'affectation nationale à la commune notamment constituerait une réponse à certaines RAN ou missions structures moins attractives que d'autres, certains agents refusant de prendre le risque d'une mobilité qui dégraderait plus qu'elle n'améliorerait leur situation actuelle.

Au niveau local, nous demandons aussi que les règles prévoient l'affectation la plus fine possible, ce qui passe par l'identification au TAGERFIP de toutes les structures adossées à un service tel que pôle enregistrement, cellules de contrôle, divisions de la direction, etc.

L'année dernière, nous avons découvert l'existence de fiches de desiderata qui s'ajoutaient aux fiches de vœux et aux fiches de souhaits et qui permettaient aux agents de changer de service au sein de la direction.

Nous souhaiterions savoir si cette pratique a été reconduite pour 2017 et dans l'affirmative, nous vous remercions de bien vouloir nous transmettre ces documents de travail.

Pour Solidaires Finances Publiques, les affectations locales doivent être prononcées, après avis d'une CAP locale, selon un cadrage national précis et concerté et qui ne laisse pas la place au doute ou à l'arbitraire.

Nous renouvelons notre demande de communication, avant la tenue des CAP locales, des décisions de gestion que vous envisagez de prendre (ALD, détachements...) afin de nous permettre d'avoir une vision globale des vacances dans le département.

Les CAPL sont un organe consultatif et se doivent d'être un lieu d'échanges, dans le respect des règles et des garanties où chacun doit s'accorder à rechercher une solution aux cas individuels tout en conciliant l'intérêt collectif de la DGFIP et la défense du service public.

Solidaires Finances Publiques souhaite conclure cette déclaration liminaire en revenant sur la remise en cause des droits des agents à être entendus, et ceux de leurs représentants à exercer leurs mandats.

Pour Solidaires Finances Publiques, il est nécessaire de donner des moyens, du temps, et des garanties au dialogue social.

Face à la diminution du temps accordé aux représentants du personnel pour préparer et rendre compte des instances de dialogue social,

Face à la diminution des droits accordés aux élu(e)s suppléants ;

Nous exigeons de pouvoir exercer notre mandat dans les meilleures conditions possibles et nous vous demandons donc de nous accorder le temps nécessaire pour la préparation et le compte-rendu de nos réunions.

Les représentants de Solidaires Finances Publiques 89.